

AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC



MUNICIPALITÉ LES COTEAUX
65, Route 338, Les Coteaux (Québec)
J7X 1A2
Téléphone : 450 267-3531

Appel d'offres no
AO-2026-001

DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN D'HIVER DU RÉSEAU ROUTIER DE LA MUNICIPALITÉ DES COTEAUX

La Municipalité des Coteaux demande des soumissions pour **le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier de la Municipalité des Coteaux.**

Les personnes intéressées peuvent se procurer le document d'appel d'offres à compter du **30 juillet 2026** auprès du Service Électronique d'Appel d'Offres (SÉAO) à l'adresse www.seao.ca ou par téléphone au 1 866-669-7326 ou 514-856-6600. L'obtention des documents est assujettie à la tarification de cet organisme. Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis ou indiqués dans les documents d'appel d'offres.

La soumission doit être déposée physiquement à la réception de l'hôtel de ville de la Municipalité, au plus tard à **10 heures le lundi 31 août 2026**, où elles seront ouvertes publiquement, au même lieu et au même jour immédiatement après 10h00. L'heure officielle sera celle de l'horloge se trouvant au lieu de la réception des enveloppes de soumission.

Toute soumission reçue après la date et l'heure indiquées sera refusée.

ENVOI SOUS FORMAT PAPIER

Toute soumission sous format papier doit être présentée dans une enveloppe cachetée portant la mention « AO 2026-001 – CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT ET L'ENTRETIEN D'HIVER DU RÉSEAU ROUTIER DE LA MUNICIPALITÉ » et être adressée à Sandra Boulanger, au bureau de l'hôtel de ville situé au 65, Route 338, Les Coteaux (Québec) J7X 1A2. Cette enveloppe contient, entre autres, un (1) original, une (1) copie de la soumission, une copie électronique des documents sur une clé USB. Une garantie de soumission de 10 % du prix soumis doit accompagner la soumission sous forme de chèque visé fait à l'ordre de la Municipalité. La soumission devra également être accompagnée d'une lettre d'engagement pour l'exécution des travaux ainsi que des autres documents indiqués dans la formule de soumission. **Ces documents devront être des originaux certifiés.**

Le projet qui fait l'objet du présent appel d'offres doit être conforme à tous les codes, lois et règlements applicables. La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. La Municipalité n'est pas responsable des frais encourus par les soumissionnaires pour la préparation et présentation de leur soumission, ni de la distribution des documents par le SÉAO. Il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous les documents en vue du dépôt de leur soumission. La Municipalité peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires et elle n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission.

Sont admissibles à soumissionner au présent appel d'offres les soumissionnaires ayant un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicable à la Municipalité dans le cadre du présent appel d'offres, soit l'Accord Québec-Ontario (ACCQO) et l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

Pour toute information complémentaire concernant ce projet, veuillez communiquer par courriel avec madame Sandra Boulanger, directrice générale, à l'adresse courriel suivante : dg@les-coteaux.qc.ca

Donné à Les Coteaux, le 29 juillet 2026.

Sandra Boulanger
Directrice générale